

# Bulletin municipal de MARMANHAC

N° 2

novembre/décembre 2020

*Joyeuses Fêtes*

P.3 // Flash Infos

P.4 // Mon village au quotidien : Travaux réalisés et à venir

P.5 // Dossier : La station météorologique

P.6 // Actions sociales : Le CCAS

# // Edito

Marmanhacoises, Marmanhacois,

Voici le deuxième bulletin municipal, vous y trouverez de nombreuses informations. Dans cette période de crise sanitaire et sécuritaire, nous ne pouvons pas faire de réunion publique au foyer ni dans les hameaux comme nous l'avions promis. Nous n'avons même pas pu rendre l'hommage qu'auraient dû recevoir ceux qui sont morts pour notre liberté.

Nous utilisons donc tous les moyens de communication dont nous disposons tels ce bulletin, le site internet de la mairie, Facebook, la Montagne (deux articles sur la commune parus en novembre). Nous sommes présents sur le terrain. Nous avons visité par exemple les communs de la Lande à Aubin, Carvialle, Nouvialle. Nous avons pu y rencontrer des habitants et échanger avec eux.



La mairie est ouverte tous les matins y compris le samedi de 10h à 12h où un adjoint ou moi-même vous recevra avec ou sans rendez-vous. La mairie est fermée au public l'après-midi pour désinfecter les locaux. La secrétaire est alors en télétravail; néanmoins nous pouvons vous recevoir sur rendez-vous.

Les commissions se réunissent mais la crise nous empêche de mettre en place les commissions consultatives. Les adjoints et moi-même nous réunissons tous les mardis soir. Par ailleurs, les membres du CCAS vous ont adressé un courrier et se sont organisés de façon à ce qu'il y ait un ou deux référents par secteur. N'hésitez pas à les solliciter, vous ne les dérangerez pas.

Nous préparons les dossiers pour 2021 et planifions pour les années futures.

Je ne sais pas quelle sera la situation sanitaire pour les fêtes de Noël ni si nous pourrons organiser la cérémonie des vœux. Néanmoins l'équipe municipale ainsi que les membres du CCAS se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

**Michel Cosnier**  
*Maire de Marmanhac*

# // Vie municipale

## Flash Infos

### Un calendrier perturbé

En raison des conditions sanitaires dégradées dans lesquelles nous vivons depuis plusieurs mois, de nombreux évènements ou manifestations ont malheureusement été remis en cause ou décalés.

Cela concerne notamment :

- le repas de fin d'année des aînés et le pot d'accueil des nouveaux arrivants de la commune, tous deux annulés

- les séances de gym et entraînements de ping-pong ayant lieu au foyer rural, suspendus jusqu'à nouvel ordre.

La cérémonie de récompense des diplômés de 2020 n'a pas pu avoir lieu mais un bon cadeau

(Centre culturel Leclerc) d'une valeur de 30€ a été offert à 24 jeunes.

Seront reprogrammées ultérieurement :

Les rencontres devant réunir les chefs d'entreprise de la commune et la mise en place de commissions consultatives permettant aux habitants de participer à des projets concernant la commune.

### Un protocole rigoureux

#### *Pour la sécurité des enfants*

Depuis la rentrée de septembre et surtout depuis le reconfinement de fin octobre, des mesures spécifiques ont été adoptées en particulier pour assurer la sécurité des enfants fréquentant les locaux de l'école et ainsi que de leur famille.

Cela se traduit par des nettoyages et désinfections plus fréquents des locaux et du matériel utilisés, par la limitation du brassage des groupes d'enfants avec des entrées séparées dans les salles de classe et un sens de circulation dans les locaux.

Pendant l'accueil périscolaire (matin et soir) les enfants sont séparés selon le site où ils sont scolarisés (Marmanhac ou Laroquevieille). Les familles concernées ont été informées du protocole détaillé par la directrice de l'école et le bureau des Gambadous.

De plus, afin de préserver la distanciation pendant les cours, du mobilier de classe individuel a été acheté pour équiper la salle de Madame Solignac.

#### *Les conseillers municipaux s'adaptent aussi à ces mesures*

Les rencontres de travail de l'équipe municipale se font en groupe réduit, par commission, et le conseil municipal se réunit au foyer rural pour disposer d'un espace plus grand.

#### *Un protocole qui s'adresse à tous*

Le port du masque est obligatoire dans tous les lieux accueillant du public.

**Des masques et attestations de déplacement sont à disposition en mairie pour toute personne dans l'impossibilité de se les procurer.**

### Concours d'illuminations de Noël

Nous avons remarqué que de plus en plus d'habitants décoorent leur façade ou enclos en cette période de fête. Pour les récompenser de nous offrir cette touche festive, le Conseil municipal attribuera, courant janvier, un prix à la meilleure décoration.

# // Mon Village au quotidien

## Travaux de voirie

Au cours des derniers mois plusieurs chemins communaux ont été refaits, notamment dans les hameaux de Niocel, Pradines, Lasvernhes et au Bout du lieu pour un investissement total de 64 000 €.

La réhabilitation du mur de soutènement de la rue Emile Duclaux a été réalisée de main de maître par les employés municipaux.



## Ecole de Marmanhac

Durant les vacances de Toussaint du matériel informatique et numérique (ordinateur et vidéo projecteur) a été installé.



Classe de Céline Solignac utilisant le vidéo projecteur

## Travaux à venir

### Bibliothèque de l'école

Durant les vacances de février, l'actuelle bibliothèque sera rénovée pour être intervertie avec la salle de classe de Christelle Alleyrangues. Cela permettra aux plus petits de bénéficier d'un espace légèrement plus grand, équipé d'un point d'eau. De plus la salle qui deviendra la nouvelle bibliothèque possède un accès direct avec le local des Gambadous. Ce passage facilitera l'organisation de l'accueil de loisirs en début et en fin de journée.

### Salle de motricité

Le projet de réalisation d'une salle de motricité avance, après plusieurs rencontres avec l'architecte cet automne. Les plans définitifs devraient être adoptés prochainement (après

présentation lors du conseil municipal du 15 décembre) pour une mise en œuvre à l'été 2021. Cette salle prendra effet dans une partie de l'actuel préau qui subira quant à lui une extension sur la cour, afin de préserver un espace de jeu abrité.

### Voie

Des devis ont été demandés pour l'installation de deux radars pédagogiques aux entrées dans le bourg à la Campagne et à la Voulte. L'objectif est d'informer les automobilistes de leur vitesse afin de les inciter à la réduire si nécessaire et ainsi préserver la sécurité des usagers et riverains.

Des panneaux d'agglomération sont commandés et vont être installés à Peruéjouis.

### Équipements et patrimoine bâti

Le chantier de l'Etaplou suit son cours pour une livraison prévue au plus tard en mars prochain.

Les travaux de réfection de la toiture du logement communal à côté de l'école sont commandés (devis approuvés et signés) et bénéficieront d'une subvention à hauteur de 50% du montant total.

Les travaux du four à pain de Carvialle reprendront au printemps.

Des jeux pour enfants vont être installés sur la place de Peruéjouis.

# // Dossier : La station météorologique

Une nouvelle station météorologique automatique a été installée le 15 octobre dernier, près du terrain de pétanque. Elle permet de mesurer les températures (minimales et maximales) ainsi que la pluviométrie en transmettant des données en temps réel.

Elle fait partie du réseau climatologique d'Etat (RCE) qui est géré et exploité par Météo-France. Le RCE, constitue une source de données essentielles pour l'étude du climat.

Depuis fin 2016, Météo-France s'est engagé dans la modernisation de ce réseau, avec pour objectifs d'automatiser une partie des stations de mesures jusque là tenues par des bénévoles et de le recentrer principalement sur des postes possédant un historique de plusieurs décennies.



La station météorologique automatique

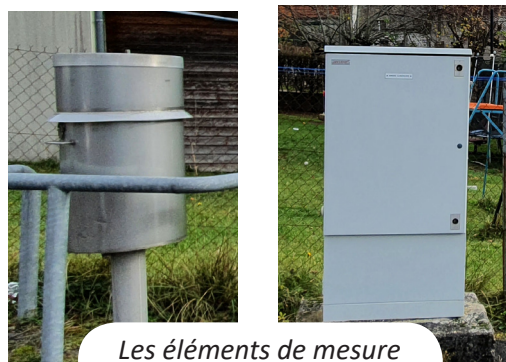
## Un réseau d'observateurs pour la prévision

Les premiers relevés météorologiques à Marmanhac datent de 1893. Ils sont effectués dans le Bourg, de façon intermittente jusqu'en 1926.

**Du 1er janvier 1927 au 31 mars 1968**, la station météorologique manuelle se situe à l'école et est tenue successivement par des instituteurs : M.Barbat, M.Brondel, M.Santou, M.Goudal et Mme Sautarel.

**Le 7 mai 1968**, ce poste est déplacé à la fromagerie de la famille Combelles et est tenu par François Combelles. A son décès, en novembre 1977, c'est son fils, Robert qui prend la suite des relevés.

Par la suite, le matériel est installé au bourg, à 200 m de sa maison d'habitation, dans la cour du garage municipal. Il est constitué d'un pluviomètre et d'un abri contenant un thermographe et des thermomètres. Il est entretenu et nettoyé par Mr Combelles.



Les éléments de mesure de la station météorologique manuelle



## Pendant 52 ans, il a été notre "Monsieur météo"

Monsieur Combelles relève les températures et les pluies de façon journalière tout au long de l'année au petit matin, qu'il vente, qu'il pleuve ou qu'il neige. De surcroît, en hiver, il mesure les hauteurs de neige.

Chaque jour, il observe le temps qu'il fait et le retranscrit consciencieusement sur le cahier d'observation. Il note aussi les phénomènes météorologiques tels que : orage, grêle, brouillard....

En début de mois suivant, il envoie les données à la station d'Aurillac, qui sont ensuite saisies sur un logiciel de Météo-France. Ces relevés alimentent une base de données nationale, servant à une meilleure connaissance du climat du Cantal.

Cela permet aussi de répondre à certaines demandes commerciales ou institutionnelles en cas de fortes intempéries (orages, pluies intenses, neige abondante...).

# // Actions sociales

## Le CCAS

**Début novembre, le CCAS a adressé à tous les habitants du village, une lettre d'information afin de recenser les personnes les plus fragiles.**

Pour faire face aux différents phénomènes qui fragilisent nos vies, que ce soit la canicule, le grand froid ou ce que nous vivons avec cette pandémie du COVID 19, par exemple, l'Etat demande à toutes les communes d'établir un registre des personnes vulnérables.

Le CCAS de Marmanhac s'engage dans cette démarche rendue obligatoire par décret.

En créant cette **liste confidentielle**, le CCAS veut être vigilant vis-à-vis des personnes fragilisées par la maladie, le handicap, l'isolement, l'âge, la précarité,...etc.

Il s'agira de vous informer, de prendre de vos nouvelles, de vous rendre visite ou service si la situation climatique, sanitaire, sociale provoquait des risques particuliers.

### Une inscription sur demande

Pour le moment, peu de personnes sont inscrites. Nous vous rappelons que l'inscription doit venir de vous même, personne ne pourra vous inscrire sans votre consentement.

Si vous êtes intéressée par ce dispositif, vous devez **contacter la mairie au 04.71.47.30.43**. Par la suite, le CCAS vous recontactera.

### Etre attentif à chacun de vous

Selon le quartier où vous habitez, un ou plusieurs référents est à votre disposition pour répondre à vos besoins et être à votre écoute.

Une fois inscrit, le CCAS vous communiquera les coordonnées du ou des référents. Vous pourrez ainsi le joindre directement. Si vous avez l'habitude de joindre un membre en particulier du CCAS, vous pouvez continuer à le joindre sans passer par le référent de votre secteur.

**Soucieux d'être présent pour chaque marmanhacoise et marmanhacois, le CCAS prendra l'initiative de vous contacter pour vous informer de l'intérêt de cette démarche délicate mais nécessaire.**

## Retour en images



### Salon du livre

L'édition 2020 du salon du livre, malgré les conditions difficiles pour son organisation, a été un succès.

Les organisateurs : Comité des fêtes, mairie et employés communaux, M. de Varax et librairie Point Virgule, sont tous à remercier pour leur volonté à réussir, en dépit des aléas. 19 auteurs étaient présents et heureux d'être là quand tous les salons des alentours étaient fermés les uns après les autres. Le public a répondu nombreux, certes, moins que l'année dernière où plus de 500 étaient venus (on estime à plus de 300 cette année), mais on comprend les appréhensions des visiteurs. Nous avons aussi pu constater avec une belle satisfaction que le salon du livre de Marmanhac a bonne presse auprès des élus du Département puisque parmi les visiteurs, sont venus : Messieurs les Sénateurs Delcros, venu spécialement de Chalinargues, et Sautarel, fraîchement élu, Monsieur Bruno Faure, Président du Conseil Départemental,

Madame Roquette, Conseillère Départementale, Monsieur Montin, Président de l'Association des Maires du Cantal et des Maires des communes voisines.

Nous espérons que l'édition 2021 aura lieu dans des conditions redevenues normales, en tous cas, l'exercice 2020 restera dans nos mémoires comme un très bon cru dans des circonstances bien particulières.

### Retour sur la première campagne de nettoyage

Samedi 24 octobre, au petit matin, une dizaine de personnes se réunissent au centre du village. Leur objectif : participer à la première campagne de nettoyage participative organisée par la commission environnement. Équipé de gants, sacs et du 4x4 de la commune, le groupe prend la direction du col de Pradines pour nettoyer les sentiers, bois et champs environnants. Le temps est mitigé, mais l'ambiance est bonne et les résultats sont là : plastiques, pneus et ferrailles remplissent la benne en un peu plus d'une heure de ramassage. Une balade utile qui semble avoir ravi l'ensemble des participantes et participants ! Encore merci à eux, ainsi qu'aux agriculteurs nous ayant aidé à charger les déchets encombrants et à toutes les personnes nous ayant signalé des lieux à nettoyer.

On vous donne rendez-vous pour la prochaine édition.

Si vous remarquez d'autres déchets sur les espaces publics, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Mail : [mairie.marmanhac@orange.fr](mailto:mairie.marmanhac@orange.fr) / Téléphone : 04.71.47.30.43



### Cérémonie du 11 novembre

C'est sous un soleil radieux mais en assemblée très restreinte, comme l'exige le protocole sanitaire, que s'est déroulée la commémoration de l'Armistice de la 1ère Guerre Mondiale.

Une douzaine de personnes, quelques élus et représentants de l'association des anciens combattants, ont participé au dépôt de gerbe et ont rendu hommage aux morts pour la patrie.

# Comment joindre la mairie

L'accueil du public se fait désormais du lundi au jeudi de **8h30 à 11h30** et de **12h15 à 16h30** sur rendez-vous pendant la période de confinement.

Le vendredi de **8h à 12h**.

En dehors de ces horaires, une permanence est assurée par le maire ou ses adjoints, **les samedis, de 10h à 12h**.

En cas d'urgence, une astreinte téléphonique est mise en place, au numéro de la mairie, le **04.71.47.30.43**.

## // Agenda municipal

**15 décembre Conseil municipal**

Au foyer, à 19h.

*Les informations données ici sont sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire et des directives à appliquer.*

### Nom du Bulletin municipal

Nous vous remercions pour vos propositions.

Le nom définitif n'est pas encore arrêté, vos idées sont encore les bienvenues.

### # Restons connectés !



Vous l'avez peut-être remarqué , le site internet a fait peau neuve. Une refonte indispensable pour donner accès aux informations essentielles de la commune : contact, horaires, services, commerces...

La peinture est encore fraîche et un certain nombre d'informations vont être ajoutées progressivement, mais nous vous invitons à le visiter dès à présent, aussi bien de votre ordinateur que depuis votre téléphone ou tablette :

[www.marmanhac.fr](http://www.marmanhac.fr)



**Rejoignez nous également sur Facebook !**

Mairie de Marmanhac

Mairie de Marmanhac  
2 place du monument et  
des anciens combattants  
15250 MARMANHAC  
Tél : 04.71.47.30.43  
[www.marmanhac.fr](http://www.marmanhac.fr)

### Bulletin municipal de Marmanhac N°2

Rédaction et mise en page :  
Mairie de Marmanhac  
[mairie.marmanhac@orange.fr](mailto:mairie.marmanhac@orange.fr)

Crédits photos :  
Mairie de Marmanhac

Impression :  
i2s imprimerie  
Imprimé sur papier certifié PEFC  
Encres végétales



*Conformément à la volonté de  
l'équipe municipale de vous  
fournir une information neutre, ce  
bulletin municipal ne contient pas  
d'encart publicitaire.*